

N° projet	Type de projet éligible	Investissements éligibles
1	Constructions neuves avec logement d'animaux	Construction neuves de bâtiment d'élevage pour le logement d'animaux.
2	Constructions neuves stockage des fourrages (foin, paille et ensilage)	Construction de bâtiments de stockage des fourrages en bottes.
		Construction de bâtiments de stockage des fourrages en vrac (séchage en grange).
		Construction de silo à ensilage (présence au minimum d'une surface bétonnée au sol).
3	Rénovation de bâtiments d'élevage et/ou extension partielle et/ou acquisitions d'équipements	Rénovation de bâtiments d'élevage.
		Rénovation de bâtiments de stockage des fourrages.
		Acquisitions d'équipements (dont systèmes de contention).
4	Mise aux normes	Mise aux normes des bâtiments d'élevage existants, dans les nouvelles zones vulnérables, dans le respect des délais réglementaires pour réaliser les travaux de mise aux normes.
5	Extension totale de bâtiment attenant à un bâtiment existant	Extension de bâtiment d'élevage ou stockage des fourrages attenants à un bâtiment existant, non associés à des travaux de rénovation.
6	Stockage et FAF	Fabrication d'aliments à la ferme et stockage des céréales pour l'alimentation animale.
7	Pâturage	Accès au pâturage : chemin d'accès au pâturage, y compris depuis le bâtiment d'élevage et les salles de traite mobiles.
8	Alimentation en eau des élevages	Indépendance de l'alimentation en eau des bâtiments d'élevage et au pâturage : investissements qui visent à alimenter en eau, hors réseau d'eau potable, les bâtiments d'élevage et les pâturages.
9	Déconstruction	Déconstruction de bâtiments amiantés obligatoirement associée à une demande de subvention construction neuve ou rénovation.
10	Mécanisation en zone de montagne	Acquisition de matériels agricoles spécifiques aux zones de montagne (liste fermée de matériels éligibles).